

ASSURANCE ANNULATION
SYLTOURS
PRESENCE ASSISTANCE TOURISME

Toute annulation partielle, émanant du client entraîne la perception de frais de dossier, majorés du coût de l'assurance :

Conditions d'annulation

| Périodes | Frais de dossier |
|-----------------------------|--|
| A plus de 31 jours | Prix du billet en TTC (indiqué au contrat) + Frais de dossier |
| Entre 30 et 21 jours | Prix du billet en TTC + 30 % du Montant restant du voyage |
| Entre 20 et 15 jours | Prix du billet en TTC + 50 % du Montant restant du voyage |
| Entre 14 et 2 jours | Prix du billet en TTC + 75 % du Montant restant du voyage |
| Moins de 2 jours | 100 % du prix du voyage |

Voir le détail des conditions dans le contrat d'assurance annulation

